

Commune

Le compte administratif 2009 a été approuvé à l'unanimité. Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 558 092.80 € et un déficit d'investissement de 409 671.92 €.

Monsieur le Maire propose le budget primitif 2010 dont les recettes et les dépenses s'équilibrent.

En section de fonctionnement à 1 697 000 € dont 752 000 € en frais de personnel, 60 000 € d'intérêts de la dette et 261 000 € pour le financement des dépenses d'investissement.

et en section d'investissement à 947 320 € dont :

- Remboursement du capital des emprunts 208 000 €
- Voirie : 173 000 €
- Travaux de bâtiments : 383 000 € dont 326 000 € pour l'église du Vieux-Bourg
- Acquisition de matériel : 70 000 €
- Travaux du bassin : 50 000 €
- Future mairie : 40 000 €

Dépenses d'investissements qui seront financées par :

- Subventions : 250 000 € (dont église du Vieux-Bourg : 237 000 €)
- FCTVA : 102 000 €
- Vente de terrains lotissements : 55 000 €
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement : 261 000 €
- Prêts 221 320 €
- Contrat de territoire 30 000 €

Les Taux des contributions directes sont fixés comme suit :

- Taxe d'Habitation : 16,35 %
- Taxe Foncier bâti : 19,91 %
- Taxe Foncier non bâti : 95,33 %

ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2009 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 25 538.74 € et un déficit d'investissement de 25 056.93 €.

Le Budget primitif 2010 s'élève à 104 873 € en section d'exploitation et à 70 237 € en section d'investissement dont : 25 057 € de déficit 2009 - Capital des emprunts : 14 500 € - Acquisition de matériel et divers : 1645 €

Les tarifs assainissement sont inchangés pour 2010 : Abonnement annuel : 45.50 € HT – plus 0,46 € HT par m3 d'eau consommé.

EAU

Le compte administratif 2009 laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 76 130.34 € et un déficit d'investissement de 48 965.52 €.

Le Budget primitif 2010 s'élève à 515 072 € en section d'exploitation et à 214 472 € en section d'investissement dont :

- Station de Pompage : 23 000 €
- Protection des captages : 62 000 €.
- Déficit 2008 : 49 000 €

Programme d'investissement subventionné comme suit :

Station pompage : 61 000 €
Captages : 26 000 €
Vente de terrains : 95 000 €

Les tarifs Eau sont inchangés et sont fixés comme suit H.T. :

- Abonnement annuel : 93,10 €
- Tranche de 0 à 100 m3 : 1€ 34
- Tranche de 100 à 500 m3 : 0 € 95
- Au-dessus de 500 m3 : 0 € 81

Le Budget Primitif 2010 proposé par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité.